

Agent.e arboricole

Autres dénominations : salarié.e ou employé.e arboricole, salarié.e d'exploitation fruitière

Ses principales missions

Il ou elle assure principalement le développement et l'entretien des arbres fruitiers. Au cours de l'hiver, l'agent.e effectue les tailles de formation et de fructification des arbres à l'aide d'un sécateur manuel ou mécanique. Il ou elle protège le verger des maladies ou parasites par application de traitements. Après la floraison, il ou elle aide à l'installation des filets anti-grêle et dans certaines exploitations, contribue à la mise en place des systèmes d'irrigation. Les tâches de l'agent.e arboricole portent également sur les travaux de plantations des arbres fruitiers (arrachage, travail du sol, installation des piquets, plantation, palissage des arbres) Il ou elle participe aux récoltes avec les saisonniers, et peut être amené à encadrer du personnel saisonnier. Il ou elle peut être amené à intervenir dans les opérations de tri, de calibrage et de conditionnement.

Les conditions d'exercice

L'agent.e arboricole travaille en plein air au fil des saisons, seul.e ou en équipe, au rythme du cycle végétatif des arbres.

Les qualités requises

Il ou elle apprécie le travail extérieur et le travail physique. Parfois seul.e dans les rangs des arbres, il ou elle est à la fois autonome et capable d'intégrer les consignes. Le maintien d'une bonne cadence de travail est attendu. Ses activités variées nécessitent une capacité d'adaptation aux différentes tâches.

Les formations

Du CAP à ingénieur, les formations sont accessibles par voie scolaire et par apprentissage. Des formations complémentaires sont accessibles à tous les niveaux, pour compléter la formation de base dans un domaine spécifique.

En démarche de reconversion, il est également possible de bénéficier des formations pour adultes.

Je souhaite en savoir plus sur ce métier,

04 78 19 61 50

Agent.e arboricole spécialisé.e

Autres dénominations : ouvrier.ère arboricole spécialisé.e en taille

Ses principales missions

Il ou elle intervient sur les opérations techniques pour accompagner le développement des arbres telles que la taille. Ces opérations sont primordiales pour les rendements des fruits et dépendent des objectifs du chef d'exploitation.

Les conditions d'exercice

Il ou elle travaille en plein air, seul ou en équipe. Les missions peuvent se dérouler de décembre à mars, en fonction des années.

Les qualités requises

Il ou elle apprécie le travail extérieur et le travail physique. Parfois seul.e dans les rangs des arbres, il ou elle est à la fois autonome et capable d'intégrer les consignes. Le maintien d'une bonne cadence de travail est attendu.

Ses activités variées nécessitent une capacité d'adaptation aux différentes tâches.

Les formations

Des formations spécifiques et techniques pour acquérir les bons gestes et s'approprier les différentes techniques de taille peuvent être envisagées.

Je souhaite en savoir plus sur ce métier,

04 78 19 61 50

Saisonnier.ère en arboriculture

Autres dénominations : saisonnier.ère travaux en vert, saisonnier.ère récolte/cueillette

Ses principales missions

Le ou la saisonnier.ère « travaux en vert » intervient sur des phases spécifiques de la conduite des vergers, pour favoriser le développement des arbres. Il ou elle peut être missionné pour

- les opérations d'éclaircissage de mars à juillet,
- les opérations de plantation et/ou de protection des vergers

Le ou la saisonnier.ère récolte ou cueillette intervient durant la période de récolte des fruits, de mai à octobre selon la nature des fruits.

Les conditions d'exercice

Il ou elle travaille en plein air seul ou en équipe.

Les qualités requises

Le ou la saisonnier.ère « travaux en vert » aime le travail extérieur et le travail physique. Parfois seul dans les rangs des arbres, il est à la fois autonome et capable d'intégrer les consignes. Le maintien d'une bonne cadence de travail est attendu.

Le ou la saisonnier.ère récolte intervient en équipe. Il ou elle apprécie le travail extérieur et le travail physique et la vie en communauté. Le maintien d'une bonne cadence de travail est attendu ; la période des récoltes représente le résultat du travail de l'année pour l'entreprise.

Les formations

Il n'y a pas besoin de qualification ou d'expérience spécifique.

Je souhaite en savoir plus sur ce métier,

04 78 19 61 50